

Liste des décisions prises par le Collège de Zone le 16 juillet 2021 à distance

Conformément à l'article 124 de la loi du 15/05/2007 relative à la sécurité civile, la liste des délibérations est publiée par voie d'affichage au siège social de la zone ainsi que dans tous les postes de la zone ou sur le site internet de la zone.

1. APPROBATION PV COLLÈGE 18 JUIN 2021

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone approuve le PV du Collège du 18 juin 2021.

2. ACHAT DE TENUES DE CASERNEMENT – COMMANDE

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide d'approuver la commande n° LPCO21/0770 d'un montant de 63.947,90 €TTC pour l'achat de 400 pantalons et 150 vestes de casernement, selon le marché du SPF attribué à la société Deva Belgium bvba ; De régler cette dépense au moyen du crédit inscrit à l'article budgétaire 351/124-05.

3. RÉPARATION ÉLÉVATEUR D'YVOIR – APPROBATION COMMANDE

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide d'approuver la réparation en urgence de l'élévateur du poste d'Yvoir auprès de la SA DL Service à Harelbeke, pour un montant de 5.433,69 TVAC ; D'approuver le paiement par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2021, article 351/745-98.

4. ACHAT DE FÛTS MÉDICAUX POUR DÉCHETS – COMMANDE

Ce point est reporté.

5. RECouvreMENT REDEVANCES – CONTRAINTES HUISSIERS – 3^E TRIM. 2020

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de viser et de rendre exécutoire les contraintes jointes au dossier et relatives aux créances non-payées des périodes de juillet à septembre 2020 ; De noter que les contraintes concernent 484 contraintes (factures) pour un total à recouvrer de 16.031,94 euros ; De charger le comptable spécial de la Zone de secours DINAPHI d'adresser lesdites contraintes aux huissiers de justice précédemment désignés par le Collège pour tentative de recouvrement.

6. FACTURATION AMBULANCE – RÉCLAMATIONS

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de transmettre la facture n° A21-04678 d'un montant de 61,41 € à l'appelant, à identifier, pour appel intempestif ; de maintenir les factures n° A21-04591 et A21-03925 d'un montant de 61,41 € chacune.

7. FACTURATION PRÉVENTION – RÉCLAMATION

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de maintenir la facture n° P20-0160 d'un montant de 200,25 € et d'inviter M. Delahaut à facturer ses prochaines prestations.

8. BEP – DÉPÔT DE DÉCHETS PAYANTS – SUITE À DONNER

Ce point est reporté.

9. CONTENTIEUX POMPIERS COUVIN ET CINEY – PAIEMENT ARRIÉRÉS PÉCULES – BUDGET

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de calculer et payer les arriérés de pécule de vacances sans plus attendre.

10. PERSONNEL OPÉRATIONNEL – SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE – SUSPENSION DE NOMINATION

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide d'approuver la suspension de nomination d'un sapeur-pompier volontaire au Poste de Dinant, pour une période de six mois à partir du 01^{er} juillet 2021.

10A. PERSONNEL OPÉRATIONNEL – AMBULANCIER NON-POMPIER VOLONTAIRE – SUSPENSION DE NOMINATION

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide d'approuver la suspension de nomination d'une secouriste-ambulancière non-pompier volontaire au Poste de Dinant, pour une période d'un an à partir du 01^{er} juillet 2021.

11. RÈGLEMENT DE TRAVAIL – MODIFICATIONS

Ce point est reporté.

12. RAPPORT TRIMESTRIEL – 2^E TRIM. 2021

Ce point est reporté.

13. PRÉVISION MB

Ce point est reporté.

14. PROPOSITION DOSSIER CONSEIL
Ce point est reporté.

La Secrétaire de zone,
Sandrine DUMONT

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Dumont', with a stylized flourish underneath.

Le Président de la Zone,
Christophe BASTIN

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Bastin', with a large, sweeping flourish underneath.